

Vaugirard 1

Session : janvier 2018

Année d'étude : Première année de licence droit parcours classique

Discipline : *Introduction à l'étude du droit et droit civil (équipe 3)*

(Unité d'Enseignements Fondamentaux 1)

Titulaire du cours : M. Patrick MORVAN

Documents autorisés : Code civil (sans annotation ; surlignage en couleur et marque-pages tolérés)

SUJET THEORIQUE

Vous rédigerez une dissertation sur le thème suivant : « *Comment distinguer les règles de droit et les autres règles sociales ?* »

SUJET PRATIQUE

Vous rédigerez un commentaire de cet arrêt rendu par la 1^{re} chambre civile de la Cour de cassation le 11 octobre 2017 (Cass. 1^{re} civ., 11 octobre 2017) :

Attendu, selon l'arrêt attaqué, que M. X... a assigné M. Y... en paiement d'une facture au titre de travaux de rénovation d'un bâtiment ;

Sur la deuxième branche du moyen :

Vu l'article 1341 [*devenu art. 1359*] du code civil, dans sa rédaction antérieure à celle issue de l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 ;

Attendu que, pour condamner M. Y... à verser la somme de 6 906, 90 euros à M. X..., l'arrêt retient que des témoignages établissent la réalité des travaux effectués par ce dernier pour le compte de M. Y... ;

Qu'en statuant ainsi, sans relever l'existence d'un commencement de preuve par écrit, alors que l'établissement d'un contrat relatif à des obligations d'une valeur supérieure à 1 500 euros est soumis au régime de la preuve littérale, la cour d'appel a violé le texte susvisé ;

PAR CES MOTIFS, et sans qu'il y ait lieu de statuer sur les autres griefs :

CASSE ET ANNULE, en toutes ses dispositions, l'arrêt rendu le 14 avril 2016, entre les parties, par la cour d'appel de Nîmes ; remet, en conséquence, la cause et les parties dans l'état où elles se trouvaient avant ledit arrêt et, pour être fait droit, les renvoie devant la cour d'appel de Montpellier.